

La Maison-Dieu, 197, 1994/1, 63-69

Pierre DOURTHE

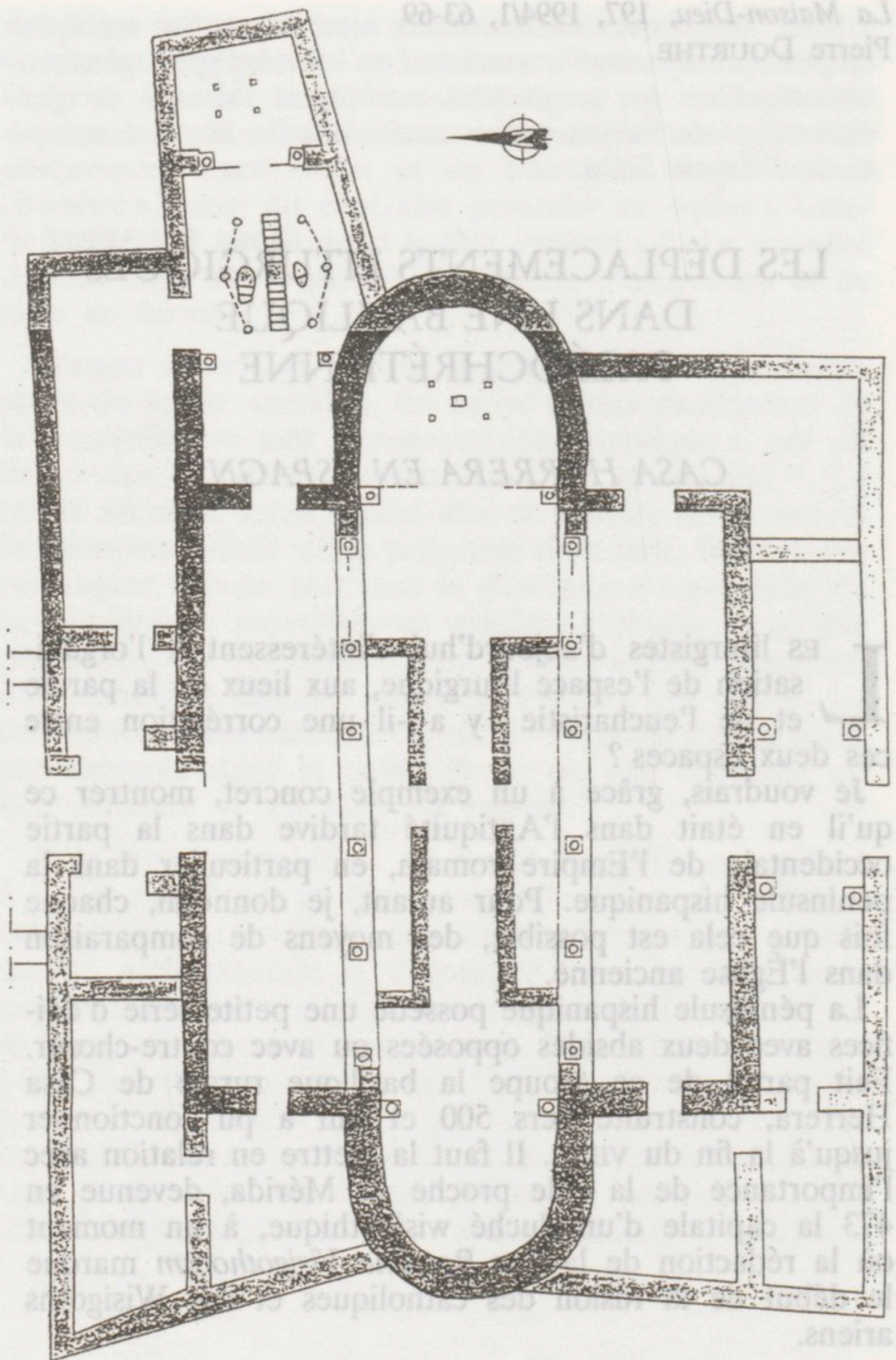
LES DÉPLACEMENTS LITURGIQUES DANS UNE BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENNE

CASA HERRERA EN ESPAGNE

LES liturgistes d'aujourd'hui s'intéressent à l'organisation de l'espace liturgique, aux lieux de la parole et de l'eucharistie : y a-t-il une corrélation entre ces deux espaces ?

Je voudrais, grâce à un exemple concret, montrer ce qu'il en était dans l'Antiquité tardive dans la partie occidentale de l'Empire romain, en particulier dans la péninsule hispanique. Pour autant, je donnerai, chaque fois que cela est possible, des moyens de comparaison dans l'Église ancienne.

La péninsule hispanique possède une petite série d'édifices avec deux absides opposées ou avec contre-chœur. Fait partie de ce groupe la basilique rurale de Casa Herrera, construite vers 500 et qui a pu fonctionner jusqu'à la fin du VII^e s. Il faut la mettre en relation avec l'importance de la ville proche de Mérida, devenue en 473 la capitale d'un duché wisigothique, à un moment où la rédaction de la *Lex Romana Visigothorum* marque le début de la fusion des catholiques et des Wisigoths ariens.



La basilique rurale de Casa Herrera
(Espagne - VI-VII^e s.)

Dans son premier état, l'édifice orienté présente un corps allongé à trois nefs avec chevet triparti à l'est ; il se prolonge à l'ouest par une seconde abside saillante. Les accès vers l'intérieur sont latéraux, ce qui explique le développement de galeries parallèles à l'église.

La basilique pouvait contenir quelques centaines de fidèles et elle possédait certainement un clergé subdivisé en plusieurs catégories : des clercs ordonnés, sans doute en petit nombre, et des clercs sans affectation précise, formant un groupe plus important.

L'organisation générale de l'espace

Les textes de la liturgie hispanique, d'accord avec les données archéologiques, permettent de distinguer trois espaces principaux : le *sanctuarium*, qui contient l'autel (en Espagne il se trouve dans l'abside) ; le *presbyterium*, enceinte qui abrite le clergé à l'extérieur de l'abside ; enfin le *quadratum populi*, nom donné par les archéologues à l'emplacement des fidèles.

Dans la plupart des édifices (ainsi notre exemple) des barrières, les chancels, précisent la place de chacun, en délimitant les espaces, et empêchent l'intervention du peuple dans les mouvements du clergé ou la célébration du sacrifice. Il s'agit aussi bien de tenter d'éviter les incidents qui ne manquaient pas de se produire à l'intérieur de l'église lorsque, par exemple, les fidèles essayaient d'approcher l'orateur ou l'autel¹.

Avant d'aborder l'emplacement du clergé et la position du prêtre à l'autel, il faut s'arrêter un instant sur deux caractéristiques de la basilique de Casa Herrera. Premièrement, la présence de deux absides qui se font face. L'une, à l'est, contient l'autel eucharistique. Quant à

1. Un sermon de S. Augustin (*sermo eiusdem de oboedientia*), récemment redécouvert dans un manuscrit de la collection de Mayence, rapporte un incident de ce type. Étude et publication par F. DOLBEAU, « Nouveaux sermons de S. Augustin pour la conversion des païens et des donatistes (III) », *Revue des études augustiniennes* 38, 1992, p. 50-79.

l'abside occidentale, elle est vraisemblablement dédiée au culte des martyrs. Dans ce cas, elle abrite des reliques présentées sous différentes formes, avec mention sur un cippe ou sur une stèle de la liste des martyrs commémorés au jour anniversaire de leur mort. La disposition avec deux absides, dont la construction est contemporaine, explique l'existence d'un couloir central matérialisé et l'organisation de la nef centrale. Il semble que cette dernière soit réservée en partie aux mouvements du clergé, mais la présence même de murets de délimitation montre que les fidèles ont pu prendre place de part et d'autre du couloir. Comme celui-ci s'élargit en chœur devant les absides, on n'a pas eu besoin de séparer ces espaces du reste de la nef centrale par un dispositif de chancel. On ne connaît pas la fréquence des trajets du clergé vers ce deuxième centre de culte et de son utilisation.

Le deuxième point est la présence d'un baptistère, qui ne fait pas partie du chevet à proprement parler, mais d'une annexe placée à l'arrière².

On peut esquisser un schéma des trajets et de l'utilisation du complexe lors de la procession baptismale, qui a lieu en principe une fois l'an, lors de la veillée pascale³. Le clergé, venant du *presbyterium*, prend place à proximité immédiate de la cuve et de l'autel destiné à recevoir le vase contenant le chrême. Une fois les catéchumènes prêts, il procède au baptême. La cérémonie achevée, le clergé emprunte le même chemin pour regagner son emplacement dans la basilique. Les catéchumènes, eux, se regroupent à l'extérieur du bâtiment destiné à la synaxe, dans une galerie latérale. Ils pénètrent ensuite

2. Comme on le sait, bon nombre d'églises rurales ont été très tôt pourvues d'un baptistère.

3. Des tentatives en ce sens ont été proposées par N. DUVAL pour la basilique de Sbeitla II (Tunisie) : N. DUVAL, *Les Églises africaines à deux absides*, Paris, 1973, p. 289 et fig. 330, et par Th. ULBERT pour quatre des églises à absides opposées (et en particulier pour Casa Herrera) : Th. ULBERT, *Frühchristliche Basiliken mit Doppelapsiden auf der Iberischen Halbinsel*, Studien zur Architektur- und Liturgiegeschichte, Mayence, 1978, fig. 73 à 76.

dans la salle baptismale, par une porte qui ne leur est pas commune avec le clergé.

L'emplacement du clergé et la position du prêtre à l'autel

On doit évoquer ensemble les deux problèmes car ils sont corrélatifs. Dans la péninsule hispanique l'emplacement de l'autel est invariable au centre de l'abside⁴.

Pour ce qui est de l'emplacement du clergé, l'organisation la plus classique, disons de beaucoup la plus commune en Occident, le place dans l'abside, sur des banquettes surélevées qui épousent la forme de l'abside. Or ce n'était pas le cas dans la péninsule. La disposition du clergé devant l'abside, à l'intérieur d'une enceinte sans installations particulières, est spécifique de l'organisation des églises de cette région. Bien entendu, le rôle du clergé ne diffère pas pour autant de ce qu'il peut être dans les autres régions. C'est un dispositif simple, qui s'intègre dans la basilique sans modifier son organisation et qui permet une économie de moyens. De plus, il mobilise un minimum de surface. Enfin, comme l'aménagement n'a pas un caractère monumental, on assure la visibilité du déroulement de l'office.

Bien que nous ne possédions pas de données très précises, on peut penser que le clergé disposait à l'intérieur de son enceinte de sièges qui n'étaient pas fixes, tandis

4. En règle générale, l'autel est rarement dans l'abside (à l'exception des églises de la Syrie du Nord). L'emplacement le plus fréquent autour du bassin méditerranéen est à la corde de l'abside. En Afrique du Nord, l'autel peut se situer au milieu de la nef centrale. Ces variantes d'organisation ont été étudiées par N. DUVAL en diverses synthèses ; voir ses articles, « Édifice du culte » dans le tome I du *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, Paris, 1990, et en dernier lieu, « L'espace liturgique dans les églises paléochrétiennes », *La Maison-Dieu* 193, 1993, p. 7-29.

que les fidèles restaient debout⁵. La question de l'orientation du prêtre à l'autel a été largement débattue depuis une trentaine d'années⁶. On sait que ce problème ne connaît pas de solution claire et qu'il dépend de l'emplacement réciproque des différents éléments du mobilier. L'orientation du prêtre peut varier à l'intérieur d'une même région ; elle reste difficile à établir si l'on n'a pas d'indices matériels. Les sources liturgiques hispaniques ne contiennent guère d'indications concernant ce problème. Dans ces conditions, seule la documentation archéologique semble susceptible de fournir quelques éléments d'interprétation. Toutefois, de l'orientation des églises ne peut être déduite celle du prêtre à l'autel ; on ne peut donc pas donner de règle. Dans la quasi-totalité des sites, la possibilité d'officier des deux côtés de l'autel existe, sans qu'on puisse déterminer duquel, pour ne pas disposer d'indices matériels sûrs. Comme on a pratiquement toujours laissé suffisamment de place entre le fond de l'abside et l'autel, il est logique de penser que le prêtre célébrait face à l'assemblée.

Le lieu des lectures

En ce qui concerne le lieu de la Parole, on ne dispose pas de données certaines non plus. Comme il n'existe pas d'ambon dans la péninsule hispanique, le clergé doit prendre la parole et procéder aux lectures depuis un des angles du *presbyterium*. Selon toute probabilité, le lieu de la Parole est intégré à l'enceinte du clergé, qui occupe la partie la plus orientale de la nef centrale. Ce lieu n'est pas spécialement élevé.

5. Dans ses *Missarum Sollemnia*, J. A. JUNGSMANN ne fournit pas de références pour notre époque. On trouve une étude approfondie des sources dans A. OLIVAR, *La predicación cristiana antigua*, Barcelone, 1991, p. 736-743.

6. Voir surtout A. NUSSBAUM, *Der Standort des Liturgen am christlichen Altar vor dem Jahre 1000* (Theophaneia, 18) Bonn, 1965, et les réflexions de N. DUVAL dans l'article cité de *La Maison-Dieu* 193, p. 24-25.

D'après les données liturgiques un peu postérieures, on peut penser que le célébrant principal se tenait avec le clergé pendant la liturgie de la Parole.



Lorsqu'on compare d'un côté l'espace liturgique à Casa Herrera et de façon plus générale dans l'Occident antique, et, d'un autre côté, les recherches de notre siècle, on constate que les architectes d'aujourd'hui se rapprochent du dispositif antique, non pas à cause d'un *a priori* d'archéologisme, mais, à ce qu'il semble, parce qu'ils recherchent spontanément comment favoriser ce qu'on appelle maintenant la participation active.

Pierre DOURTHE

CETTE communication se rattache aux travaux que j'ai poursuivis concernant l'histoire des rites du mariage chrétien en Occident : un volume paru il y a déjà presque vingt ans, mais beaucoup cité¹, et une douzaine d'articles sur des points plus précis : « La liturgie meldeuse (de Meaux) du mariage² » ; « La liturgie du mariage dans l'ancien diocèse de Sens³ ».

« L'iconographie des rites nuptiaux⁴ » ; « Le mariage au diocèse d'Elne avant le Concile de Trente⁵ » ; « L'héritage wisigothique dans la liturgie du mariage du Midi de la France⁶ ».

1. Jean-Baptiste MOULIN et Protais MOREMBE, *Le Rituel du mariage en France du XII^e au XVII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1974 (Théologie historique, 26). Joanne PIERCE (dans *Ephémérides liturgiques*, 99, 1985, p. 29) discute sur une soi-disant variante du *Ego coniungo vos* (*Ego conio vos*) de notre page 304. En fait, il ne s'agit que d'une erreur d'impression.

2. *Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux*, 7, 1956, p. 289-311.

3. *Bulletin* (comme n. 2), 19, 1968, p. 9-32 et 20, 1969, p. 11-31.

4. 102^e Congrès nat. des Soc. savantes, Limoges, 1977, section archéologie, p. 353-366 (avec 3 illustrations).

5. *Revista catalana de teologia*, 1979, p. 117-122.